



Commune

Le Bourg d'Oisans

Le Bourg d'Oisans, le 27 mars 2026

**A l'attention de Mesdames, Messieurs,
Les Conseillers Municipaux,**

Service : Direction Générale des Services

Affaire suivie par : Guy-Alain DUFEU

Courriel : sg@mairie-bourgdoisans.fr

Téléphone : 04.76.11.12.58

Objet : Convocation Conseil Municipal.

Mesdames, Messieurs,
Les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu

Le mercredi 01 avril 2026 à 19h00
En salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

AFFAIRES GENERALES

- **Rendu acte des décisions prise par Monsieur le Maire, Guy VERNEY, entre le 1^{er} janvier 2026 et le 20 mars 2026 en vertu de la délégation du Conseil Municipal du 23/05/2020.**
- 2026-001 - Signature d'un avenant négatif - Marché 2023CNE0300 - Lot n°2 Voirie -EUROVIA
 - 2026-002 - Marché 2026AE0100 - Signature de l'acte d'engagement avec la sté SUEZ
 - 2026-003 - Dossier de subvention Piscine 2026
 - 2026-004 - Avenant RG PLU Alpicité
 - 2026-005 - Dossier de subvention AGE Matériels
 - 2026-006 - Avenant Gendarmerie Clôtures Portails
 - 2026-007 - Convention d'assistance juridique avec le cabinet CASTALDI Partners
 - 2026-008 - Convention de représentation en justice avec le cabinet CASTALDI Partners
 - 2026-009- Avenant Gendarmerie Clôtures Portails

2026 – 018 Délégations du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2026 – 019 Détermination du nombre de membres élus au conseil d'administration du CCAS.

2026 – 020 Election des membres du conseil d'administration du CCAS.

2026 – 021 Création et constitution des commissions municipales.

- 2026 – 022** Constitution de la Commission d'Appel d'Offre (CAO) et commission des marchés à procédure adaptée (MAPA).
- 2026 – 023** Désignation des membres du S.I.E.P.A.V.E.O.
- 2026 – 024** Désignation des délégués TE 38.
- 2026 – 025** Désignation des représentants de la Commune au sein des instances extérieures.

FINANCES

- 2026 – 026** Indemnités des Elus : calcul de l'enveloppe globale.
- 2026 – 027** Indemnités des Elus – Répartition de l'enveloppe globale.
- 2026 – 028** Majoration des indemnités des élus après répartition de l'enveloppe globale.

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, les Conseillers Municipaux, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,
Bruno AYZOZ,

